

OCDE 

Qu'entend-on par  
« développement  
durable » ?

Les pays s'accordent-ils  
sur la signification du  
terme « durable » ?

Que faudra-t-il pour y  
parvenir ?

Qu'est-ce qu'une  
stratégie de  
développement  
durable ?

Quelles seront les  
retombées des  
stratégies de  
développement  
durable ?

Faut-il pour lancer de  
nouvelles stratégies  
partir de zéro ?

Pourquoi faudrait-il  
associer les donateurs ?

Que faire maintenant ?

Comment traduire tout  
cela en pratique ?

Comment ces Lignes  
directrices du CAD  
ont-elles été  
préparées ?

Références

Où nous contacter ?

## Les stratégies de développement durable En quoi consistent-elles et comment les organismes de coopération pour le développement peuvent-ils les appuyer ?

### Introduction

A sa réunion à haut niveau d'avril 2001, le Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD) a approuvé de nouvelles lignes directrices concernant l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement durable.<sup>1</sup> Bien que ces lignes directrices mettent l'accent sur l'expérience des pays en développement, nombre des questions couvertes et des enseignements dégagés sont également utiles pour les pays développés. Ces lignes directrices doivent contribuer à des discussions et accords internationaux de plus vaste portée, notamment en vue du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en septembre 2002. On trouvera dans cette *Synthèse* un rappel du contexte de l'élaboration de ces lignes directrices et un résumé de leurs principales conclusions et recommandations. ■

1. Le CAD a également approuvé des lignes directrices dans trois autres domaines connexes, à savoir la prévention des conflits, le développement des capacités pour les échanges et la réduction de la pauvreté

*C'est au Sommet de Rio que le développement durable a été érigé en principe directeur du développement. A cette réunion, les pays se sont mis d'accord pour élaborer des stratégies nationales de développement durable. A ce jour toutefois, il n'y a toujours pas d'indication claire sur ce que sont véritablement ces stratégies. Le CAD s'est attaché à clarifier cette question. Une des conclusions clés est que les stratégies de développement durable prennent en fait diverses formes. La façon dont elles sont présentées et étiquetées est sans importance. Certains cadres établis, comme les Plans nationaux pour l'environnement, les Visions nationales, les Programmes nationaux Action 21 ou les Stratégies de réduction de la pauvreté, peuvent tous constituer une base satisfaisante pour avancer sur la voie du développement durable. Quelques principes essentiels au succès des approches retenues peuvent cependant être mis en avant. De récentes initiatives internationales, centrées sur la réduction de la pauvreté, sont autant d'occasions importantes de traduire ces principes dans la pratique. Les donateurs ont un rôle clé à jouer à cet égard.*

#### Qu'entend-on par « développement durable » ?

En termes simples, il s'agit avec le développement durable d'intégrer les objectifs économiques, sociaux et environnementaux de la société, de manière à maximiser le bien-être des populations, sans hypothéquer la capacité des générations futures de satisfaire leurs propres besoins. Cela signifie rechercher chaque fois que possible des approches synergiques, et faire des arbitrages, quand cela est nécessaire. Il s'agit donc dans la poursuite du développement durable d'améliorer la cohérence et la complémentarité des politiques dans un large éventail de secteurs,

pour faire face aux défis complexes de développement auxquels nous sommes confrontés (voir encadré 1).

Le « Sommet de la terre » tenu à Rio en 1992 a établi le « développement durable » comme le principe cardinal des efforts de développement de tous les pays. Les gouvernements se sont par ailleurs engagés à formuler et à mettre en œuvre des stratégies nationales de développement durable. On considèrerait alors celles-ci comme un instrument à caractère hautement participatif ayant pour objet « d'assurer un progrès économique, équitable sur le plan social, tout en préservant la base de ressource et l'environnement pour les générations futures ». Les engage-

ments pris à Rio ont été réaffirmés tout récemment dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies. ■

#### Les pays s'accordent-ils sur la signification du terme « durable » ?

Il ne peut y avoir d'approche "universelle" du développement durable. Chaque pays doit tracer sa propre voie, en fonction de sa culture, de son histoire, de ses priorités socio-économiques et des institutions et des structures politiques en place. Les enjeux environnementaux auxquels sont confrontés les différents pays, et qui traduisent des facteurs géographiques, écologiques et climatiques,

#### Encadré 1 : Les principaux enjeux du développement durable dans les pays en développement

- **L'extrême pauvreté** continue d'accabler une personne sur cinq dans le monde en développement. Les fléaux sociaux associés à la pauvreté, y compris la maladie, l'éclatement de la cellule familiale, la délinquance et l'usage de stupéfiants, sont en progression dans beaucoup de pays.
- **L'instabilité politique**, qui entraîne parfois de violents conflits, freine le progrès socio-économique dans de nombreux pays et régions. Les inégalités de revenus croissantes entre les pays et à l'intérieur des pays, de même que la marginalisation de certaines minorités, notamment ethniques, favorisent l'instabilité politique.
- **La détérioration de l'environnement se poursuit** : on observe un épuisement des ressources naturelles (érosion des sols, déforestation, destruction des habitats et de la biodiversité, épuisement des ressources halieutiques), ainsi que des phénomènes de pollution, dans la plupart des pays. Les modes de production et de consommation actuels sont autant de facteurs qui conduisent à se demander si la base de ressources naturelles de la Terre va rester suffisante pour subvenir aux besoins d'une population mondiale de plus en plus nombreuse.
- **La menace du changement climatique**. Les pays en développement devraient être les plus vulnérables aux incidences du changement climatique mondial. Ce sont les moins développés d'entre eux qui sont les plus menacés, alors qu'ils ne contribuent actuellement que très peu au problème.
- **La croissance démographique** devrait encore accentuer ces tendances même si le niveau de consommation des populations compte davantage que le nombre d'habitants. Le monde en développement devrait totaliser plus de 95 % de l'accroissement démographique estimé à deux milliards d'individus pour les 20 prochaines années.
- **Le VIH/sida et le paludisme** sont des maladies particulièrement graves qui lamentent les capacités de production des pays et fragilisent le tissu social. Dans les pays les plus touchés, le VIH a déjà profondément modifié les taux de mortalité infantile et maternelle.
- **La marginalisation**. De nombreux pays luttent contre les effets conjugués d'une croissance économique atone, d'un endettement extérieur accablant, de la corruption, de conflits violents et de l'insécurité alimentaire en même temps qu'ils subissent le contrecoup des décisions et activités des pays de l'OCDE, en matière de protection des échanges par exemple. Tous ces facteurs contribuent à marginaliser de plus en plus ces pays au sein de l'économie mondiale.

sont également très divers et se traduisent par des contraintes, des possibilités et des priorités très différentes. C'est pourquoi il existe de nombreuses interprétations du développement durable. Cependant, certains enjeux majeurs du développement durable ont un caractère planétaire. Ainsi, la préservation du climat de la planète ou de la couche d'ozone, nécessite la collaboration de tous les pays et des mesures concrètes aux niveaux local, national et international. ■

### Que faudra-t-il pour y parvenir ?

Pour progresser sur la voie du développement durable, de profonds changements structurels devront intervenir dans tous les domaines de la vie économique, sociale et politique. Il s'agira notamment de réformer les politiques fiscales qui ont une incidence négative sur les couches déshéritées de la population ou qui encouragent la détérioration de l'environnement. Les problèmes d'équité et d'égalité d'accès au patrimoine et aux ressources doivent être abordés. A plus long terme, les pays devront s'assurer que leur richesse nette (comprenant le capital naturel, le capital créé par l'homme et le capital humain) se maintient ou augmente. Il leur faudra pour cela faire en sorte que les prix du marché reflètent l'intégralité des coûts sociaux et environnementaux de la production et de la consommation.

Des conflits peuvent également surgir entre les priorités mondiales, nationales et locales en matière de développement durable, surtout dans le court terme. Par exemple, la préservation de la diversité biologique à l'échelle mondiale nécessite de

protéger les habitats naturels, tandis que l'obligation de nourrir une population qui ne cesse de croître exige de les affecter à la monoculture. Tous les pays seront confrontés à des choix difficiles.

S'accorder sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre aux pays de relever les défis du développement durable requiert un minimum de pluralisme et des mécanismes permettant de confronter les intérêts et points de vue divergents de différents groupes sociaux. La capacité de dégager un consensus sur la manière d'instaurer un développement durable dépendra de facteurs tels que la paix et la sécurité, les systèmes politiques, les structures institutionnelles et les normes culturelles. C'est principalement dans la transformation de la gestion des affaires publiques qu'il faut donc rechercher la clé du développement durable. ■

### Qu'est-ce qu'une stratégie de développement durable ?

L'intégration des objectifs sociaux, économiques et environnementaux, en tenant compte de leurs répercussions sur les différents groupes socio-économiques et sur les générations futures, soulève de nombreuses difficultés techniques et politiques. Ces enjeux complexes ne peuvent être abordés de manière partielle ou fragmentaire.

Tout d'abord, les pays doivent avoir une vision du progrès et de la direction dans laquelle ils souhaitent s'orienter pour l'avenir. Cette vision doit traduire l'histoire et les valeurs essentielles du pays et être largement partagée par la population de

même que par les acteurs économiques et autres sur l'ensemble de l'éventail politique. Il faut également des lieux où peuvent se rencontrer les différents acteurs (notamment des représentants des pouvoirs publics, des entreprises, des syndicats et de la société civile) pour examiner les options disponibles et traduire cette vaste vision en un certain nombre d'objectifs spécifiques à court et long terme aux niveaux national et local.

Des mécanismes d'intégration intersectorielle des politiques sont essentiels pour l'examen des interactions entre les décisions prises aux différents niveaux et dans les différents secteurs et de leur répercussion sur les différents groupes socio-économiques. Ceux-ci doivent permettre la participation active de la société civile et des acteurs du secteur privé à la formulation des politiques et à leur planification à différents niveaux.

Enfin et surtout, une capacité de suivi des conditions sociales, économiques et environnementales du moment et des tendances futures prévisibles est indispensable pour permettre l'évaluation des options et des contraintes, la définition d'objectifs réalistes, le suivi des progrès en direction des objectifs convenus et l'identification des changements d'orientation nécessaires.

Ensemble, ces éléments forment la base d'une stratégie de développement durable. En d'autres termes, une stratégie n'est pas un « grand dessein » ni un ensemble de plans, mais plutôt un ensemble d'instruments et de façons de travailler qui permettent de relever de façon cohérente et dynamique les défis du développement durable.

En s'appuyant sur une analyse détaillée de l'expérience des pays en développement et des pays développés,

le CAD s'est attaché à clarifier les principes sur lesquels s'appuient les stratégies nationales et locales efficaces en faveur du développement durable. Ceux-ci sont résumés dans l'encadré 2. ■

### Encadré 2 : Principes essentiels auxquels doivent obéir les stratégies de développement durable

*Les principes énumérés ci-dessous sont ceux auxquels devrait obéir toute stratégie de développement durable.*

- **Un processus dirigé par le pays et pris en main au niveau national.** Les pays doivent prendre l'initiative et maîtriser le processus d'élaboration de leurs propres stratégies. Les stratégies de développement durable ne peuvent naître de pressions extérieures.
  - **Un processus ancré dans une vision du développement à long terme.** Cette vision doit correspondre à un consensus entre les acteurs sociaux, économiques et politiques sur l'ensemble de l'éventail politique. Un engagement gouvernemental à haut niveau en faveur de cette vision est également essentiel.
  - **Un processus réellement participatif,** associant la société civile, le secteur privé et les acteurs politiques de manière à ouvrir le débat, exposer les questions à prendre en compte et bâtir un consensus et un soutien politique en faveur d'actions concrètes
  - **Un processus fondé sur une solide analyse,** tenant compte également des questions régionales pertinentes, notamment un examen approfondi de la situation du moment et des prévisions concernant les tendances et les risques, y compris ceux qui échappent au contrôle du pays. Cette analyse doit s'appuyer sur des informations crédibles et fiables sur l'évolution des conditions, des contraintes et des mesures prises au plan environnemental, social et économique, ainsi que sur les corrélations entre ces différents aspects et les objectifs et indicateurs de la stratégie.
  - **Un processus qui s'attache à assurer des retombées positives durables sur les groupes désavantagés et marginalisés,** notamment les pauvres.
  - **Un processus global et intégré.** Les stratégies de développement durable doivent concilier les objectifs économiques, sociaux et environnementaux, par des politiques qui se renforcent mutuellement. Cependant, lorsqu'une telle intégration n'est pas possible et que des choix difficiles doivent être faits, ceux-ci doivent être négociés de façon transparente et en faisant appel à la participation. Il est donc essentiel de veiller à la transparence et à la responsabilisation.
- Pour l'élaboration de la stratégie, il est essentiel :*
- **De s'appuyer sur les stratégies et procédures existantes** plutôt que d'en ajouter de nouvelles, et veiller en priorité à améliorer la convergence, la complémentarité et la cohérence entre les différents cadres et politiques de planification. Cela nécessite des mécanismes pour coordonner les différents processus, et identifier et résoudre les conflits potentiels, de même qu'une communication et une diffusion de l'information efficaces, qui privilégient la transparence et la responsabilisation.
  - **De fixer des objectifs réalistes et pouvant être contrôlés,** assortis de priorités budgétaires précises. Les objectifs fixés doivent être stimulants, mais réalistes par rapport aux contraintes financières et autres. La stratégie doit être pleinement intégrée au processus budgétaire de telle manière que des ressources financières soient disponibles pour la mettre en œuvre. Inversement, la formulation des budgets doit tenir compte des priorités identifiées dans la stratégie.
  - **D'identifier les besoins prioritaires en matière de développement des capacités.** Il s'agit notamment de faire un bilan des capacités institutionnelles, humaines, scientifiques et financières des acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile, et de trouver des moyens pour combler les lacunes.
  - **D'intégrer un processus permanent de suivi et d'amélioration dès le départ.** Il s'agit de développer des mécanismes et des indicateurs pour suivre les progrès, tirer les enseignements de l'expérience, et identifier les changements d'orientation nécessaires. Les capacités locales d'analyse et l'information existante doivent être pleinement utilisées.
  - **De définir les rôles, responsabilités et relations des participants clés** aux processus sur lesquels repose la stratégie. Les acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile devraient s'entendre sur des règles du jeu et être tenus par des normes de comportement clairement définies.
  - **De faire le lien entre les niveaux national et local.** La politique et la planification devraient s'appuyer sur un dialogue permanent tant à l'intérieur des administrations nationales et locales qu'entre ces dernières. Les grands principes et axes stratégiques devraient être fixés au niveau central, et les détails de la planification, de la mise en œuvre et du suivi devraient être décentralisés, avec un transfert approprié de ressources et de pouvoirs.



## Quelles seront les retombées des stratégies de développement durable ?

Ces nouvelles façons de travailler entraîneront très souvent des coûts supplémentaires. Le fait d'associer des acteurs de la société civile et du secteur privé à la planification et à la décision, par exemple, est coûteux et prend du temps. Mais les retombées à long terme l'emportent largement sur les coûts. Le principal obstacle est souvent de surmonter la défiance initiale entre ces différents acteurs. Une fois ce blocage éliminé, les avantages d'une large participation apparaissent clairement. Ils consistent, notamment, en une évaluation plus réaliste des options en matière d'action et d'investissement. Cela améliore les chances que les approches inadaptées ou inefficaces soient identifiées et rectifiées très tôt, et conduit à des décisions d'investissement plus rationnelles. La participation aide également à rassembler les acteurs autour des objectifs convenus et à mobiliser les ressources (financières, humaines, foncières et connaissances locales) nécessaires pour concrétiser les initiatives de développement. Enfin, cela aide à identifier les conflits entre les différents groupes d'acteurs et à éviter que ces différences ne dégénèrent en conflits contre-productifs, voire en violences.

L'expérience récente de grandes initiatives de développement, grands barrages par exemple, illustre de façon spectaculaire les risques d'une prise de décision centralisée et les coûts élevés des conflits. Dans la plupart des pays, les approches

technocratiques du développement ne sont tout simplement plus viables.

La recherche d'un large consensus sur les plans et programmes de développement n'est pas une option mais un préalable à leur mise en œuvre efficace.

De même, les politiques et la planification intersectorielles créent des difficultés supplémentaires, mais elles sont susceptibles d'éviter les décisions antagonistes entre différents secteurs, de limiter les doubles emplois et d'aider à identifier les complémentarités. Ainsi, les plans de développement agricole doivent tenir compte des politiques et des plans dans des secteurs comme les transports de la gestion de l'eau, tandis que les efforts dans le domaine de la santé doivent s'appuyer sur les initiatives prises dans les domaines de la protection de l'environnement et de la lutte contre la pollution. ■

## Faut-il pour lancer de nouvelles stratégies partir de zéro ?

Non. L'introduction d'une stratégie de développement durable ne signifie pas nécessairement la mise en place de nouvelles procédures, de nouveaux plans ou de nouvelles institutions. De fait, il se peut fort bien que le pays ait des politiques et des mécanismes institutionnels favorables au développement durable, mais aucune stratégie ou document officiel en matière de développement durable. Inversement, un pays peut avoir une stratégie de développement durable, énoncée dans un document officiel, sans que celle-ci ne soit effectivement mise en œuvre.

Comme les pays ne sont pas tous confrontés aux mêmes enjeux, les stratégies de développement durable peuvent prendre de multiples formes. Différents mécanismes traditionnels de planification stratégique, comme les « Plans Action 21 » nationaux ou locaux, les Stratégies nationales de conservation des ressources ou les Stratégies de réduction de la pauvreté sont des points de départ utiles, sur lesquels s'appuyer. L'étiquette collée à la stratégie n'a que peu d'importance. Toute stratégie qui respecte les principes énoncés ci-dessus et qui met en place les mécanismes et processus nécessaires à sa mise en œuvre est une stratégie de développement durable. ■

## Pourquoi faudrait-il associer les donateurs ?

Les donateurs apportent un soutien aux pays en développement partenaires dans un large éventail de secteurs. En outre, ils participent à un dialogue actif sur un large éventail de questions de politique générale et de gestion des affaires publiques. Selon la façon dont ils fournissent ce soutien, les organismes peuvent soit renforcer soit affaiblir les mécanismes de planification stratégique d'un pays. Ainsi, les donateurs peuvent exiger d'un pays partenaire qu'il prépare un nouveau type de plan ou de stratégie, en préalable à la fourniture de l'aide, comme on a pu trop souvent l'observer par le passé. Différents donateurs peuvent aussi insister sur différentes règles ou procédures. Dans le même temps, les donateurs ont un intérêt certain à faire en sorte que les ressources qu'ils fournissent soient utilisées de façon efficace, soient dirigées vers les besoins prioritaires

et procurent des effets durables. L'existence d'un cadre efficace pour la définition des politiques et la planification facilite considérablement la fourniture d'une aide extérieure et son utilisation. Le respect tant par les donateurs que par les pays partenaires des principes exposés dans l'encadré 2 rendra plus cohérents les efforts d'aide extérieure et donc démultipliera leurs effets sur les actions des pays partenaires en faveur du développement durable.

De plus, dans le cadre de leurs programmes d'assistance, au niveau tant macroéconomique que sectoriel ou local, les donateurs ont la possibilité d'aider à l'élaboration d'un grand nombre d'éléments de base des stratégies de développement durable, notamment des mécanismes pour la coordination et la planification transectorielles, des moyens de recueil et d'analyse de l'information, des moyens de gestion des procédures associant les différents acteurs, etc. Les donateurs peuvent également fournir un soutien destiné spécifiquement à renforcer la capacité des pays partenaires pour mettre en place des mécanismes et processus de développement durable et développer des moyens de planification stratégique. ■

### Que faire maintenant ?

De récentes initiatives internationales, dont l'objectif principal est la réduction de la pauvreté, offrent des occasions majeures de traduire en pratique les principes de la planification stratégique en faveur du développement durable. Il s'agit notamment i) du Cadre de dévelop-

pement intégré (CDI) proposé par la Banque mondiale en 1999 ; ii) des Stratégies de réduction de la pauvreté (SRP), nouvelle approche de la coopération avec les pays en développement approuvée par le FMI/Banque mondiale cette même année et iii) des « Visions nationales » en cours d'élaboration par certains pays. Tous ces cadres peuvent être un bon point de départ pour agir en faveur d'un développement durable à long terme.

Le CID, en cours d'expérimentation dans un certain nombre de pays, privilégie une approche holistique du développement et met en relief l'interdépendance des composantes du développement liées aux aspects sociaux, économiques, environnementaux, financiers et de gestion des affaires publiques. Les SRP, qui s'appuient sur les principes du CID, visent à resserrer le lien entre l'allègement de la dette et la réduction de la pauvreté.<sup>2</sup> Ils partent du principe que les stratégies de réduction de la pauvreté préparées par les autorités nationales devraient servir de base au soutien financier fourni par les institutions de Bretton Woods. Les autres organismes internationaux et bilatéraux d'aide au développement sont également encouragés à utiliser les SRP pour orienter leur politique d'aide.

Tout ces processus présentent l'occasion de promouvoir l'intégration des questions de durabilité environnementale et autres dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Il s'agira, par exemple, de s'assurer que les plans d'action formulés à la suite des Conventions sur la désertification, le changement cli-

matique et la biodiversité sont pleinement intégrés dans les stratégies à long terme de réduction de la pauvreté. ■

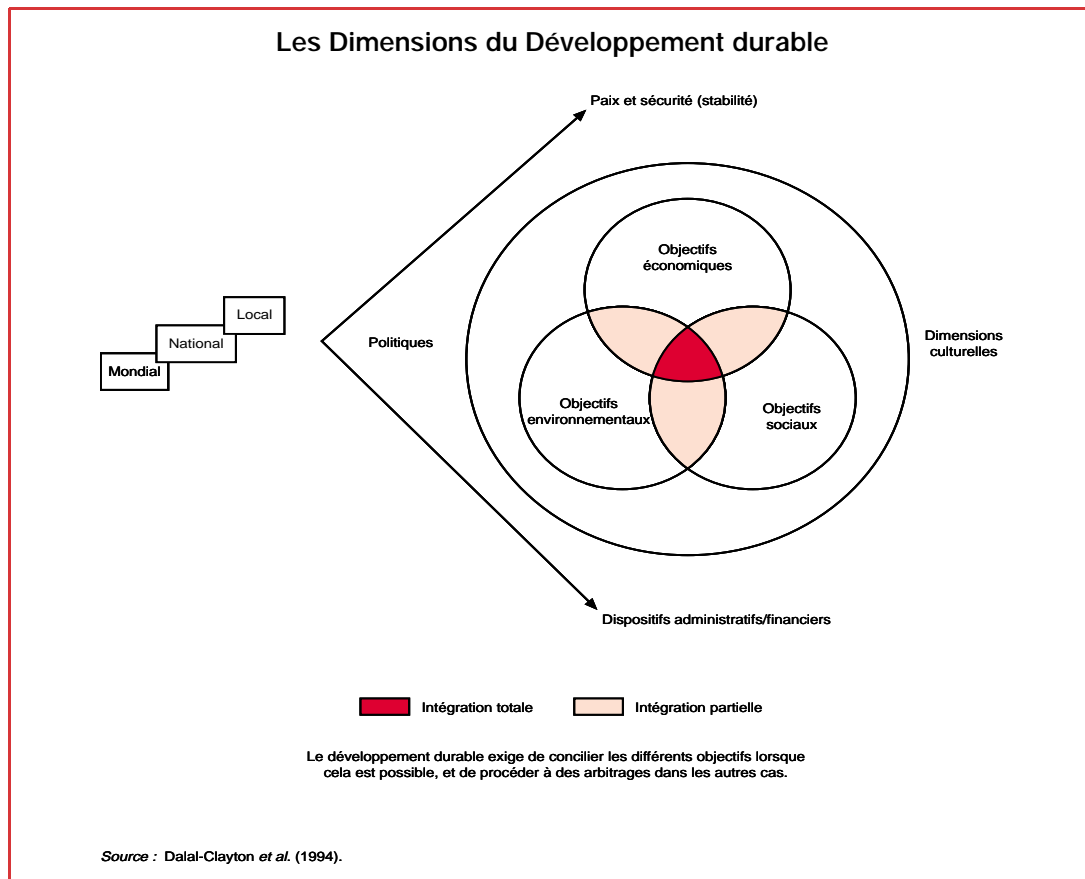
### Comment traduire tout cela en pratique ?

Le succès de ces initiatives reposera sur la capacité des organismes de développement et de leurs partenaires d'honorer leurs engagements respectifs. Pour les donateurs, il faudra adapter les programmes d'assistance aux cadres de planification stratégique des pays, de telle manière que les partenaires puissent véritablement se les approprier. Il faudra donc des changements dans les politiques, les procédures et les capacités des organismes de coopération pour le développement. Les lignes directrices du CAD sur les stratégies de développement durable donnent des indications sur les mesures que les organismes peuvent prendre pour concrétiser leurs engagements et elles proposent des moyens pour suivre les progrès réalisés.

Pour les pays en développement partenaires, l'enjeu sera de mobiliser les acteurs autour de stratégies de développement et de réduction de la pauvreté à long terme, en prenant en compte les aspects d'équité sociale et de durabilité environnementale.

Les stratégies de développement durable seront-elles suffisantes pour assurer la concrétisation du développement durable ? Non. Dans une économie mondiale de plus en plus globalisée, un large éventail de politiques des pays développés, dans des

2. L'initiative DRSP est liée à l'Initiative PPTE (Initiative en faveur des pays pauvres très endettés) et au Crédit de soutien à la réduction de la pauvreté (CSRSP) de la Banque mondiale.



domaines comme les échanges, la finance, l'investissement et l'énergie, ont une incidence majeure sur les perspectives et options de développement. Ces effets s'exercent sur les pays en développement et au plan mondial. Ainsi, nombre de pays parmi les plus pauvres contribuent très peu aux émissions de gaz à effet de serre, mais sont particulièrement menacés par le changement climatique. De ce fait, même si les pays en développement mettent en oeuvre une stratégie rationnelle et efficace de développement durable, celle-ci peut être fortement compromise par des politiques externes et des institutions sur lesquelles ils n'ont aucun contrôle ou très peu. Les organismes pour le développement peuvent aider dans ce

domaine en faisant connaître ces vulnérabilités aux acteurs internationaux, notamment au secteur privé. Toutefois des efforts de plus vaste ampleur sont nécessaires pour renforcer la cohérence des politiques dans les pays de l'OCDE qui ont une incidence sur les pays en développement. Les efforts actuellement menés par l'OCDE dans ce domaine offrent donc une opportunité majeure. ■

### Comment ces Lignes directrices du CAD ont-elles été préparées ?

Les Lignes directrices du CAD sur les stratégies de développement durable ont été préparées en se fon-

dant sur une série de dialogues en Bolivie, au Burkina Faso, au Ghana, en Namibie, au Népal, au Pakistan, en Tanzanie et en Thaïlande, qui réunissaient des acteurs du gouvernement, du secteur privé et de la société civile. Ils ont été complétés par une analyse approfondie des expériences actuelles et passées en matière de planification stratégique à l'OCDE et dans les pays en développement. Après une succession de discussions dans ces pays et trois ateliers internationaux organisés en Tanzanie, Thaïlande et Bolivie, un consensus s'est dégagé sur les principes et objectifs clés des stratégies de développement durable. ■

## Références

- **Les lignes directrices du CAD :**  
Stratégies de développement durable, 2001  
ISBN : 92-64-29505-4, 20 euros, 92 pp.
- **Les lignes directrices du CAD :**  
La réduction de la pauvreté, 2001  
ISBN : 92-64-29506-2, 20 Euros, 115 pp.
- **Les économies en transition face à l'environnement :**  
Progrès en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux Etats indépendants, 1999  
ISBN : 92-64-27110-4, 58 Euros, 272 pp.
- **Concilier les politiques en matière d'échanges, d'environnement et de développement : Le rôle de la coopération pour le développement, 1996**  
ISBN: 9264253629, 16 euros, 132 pp.
- **CNUED - Action 21. Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), Assemblée générale des Nations Unies, New York, 1992**
- **Division du développement durable du Département des Affaires économiques et sociales de l'ONU**  
*Sustainable Development : African Perspectives (2001), publié en collaboration avec la Banque africaine de développement, Abidjan (Côte d'Ivoire)*  
*Sustainable Development : Asian and Pacific Perspectives (1999), publié en collaboration avec la Banque asiatique de développement, Manille (Philippines).*  
*Report on the Regional Consultative Meeting on Sustainable Development in Latin America and the Caribbean, Santiago (Chili), 19-21 janvier 2000.*
- **Banque mondiale (1995) : National Environmental Strategies : Learning from Experience, Washington D.C., DAMS**
- **La plupart de ces références – et bien d'autres – sont disponibles sur Internet à l'adresse [www.nssd.net](http://www.nssd.net)**

Vous pouvez acheter en toute sécurité les publications  
de l'OCDE par l'intermédiaire de la librairie en ligne de l'OCDE  
[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations extérieures,  
Direction des relations extérieures et de la Communication.  
Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

## Où nous contacter ?

**ALLEMAGNE**

Centre de l'OCDE  
de BERLIN  
Albrechtstrasse 9/10  
D-10117 BERLIN  
Tél. : (49-30) 2888353  
Fax : (49-30) 28883545  
E-mail :  
berlin.contact@oecd.org  
Internet : [www.oecd.org/  
deutschland](http://www.oecd.org/deutschland)

**ÉTATS-UNIS**

Centre de l'OCDE  
de WASHINGTON  
2001 L Street N.W., Suite  
650  
WASHINGTON D.C.  
20036-4922  
Tél. : (1-202) 785 6323  
Fax : (1-202) 785 0350  
E-mail : washington.contact  
@oecd.org  
Internet :  
[www.oecdwash.org](http://www.oecdwash.org)  
Toll free : (1-800) 456 6323

**FRANCE**

Siège de l'OCDE de PARIS  
2, rue André-Pascal  
75775 PARIS Cedex 16  
Tél. : 33 (0) 1 45 24 81 81  
Fax : 33 (0) 1 45 24 19 50  
E-mail : sales@oecd.org  
Internet : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

**JAPON**

Centre de l'OCDE  
de TOKYO  
Landic Akasaka Bldg  
2-3-4 Akasaka, Minato-Ku  
TOKYO 107  
Tél. : (81-3) 3586 2016  
Fax : (81-3) 3584 7929  
E-mail :  
center@oecdtokyo.org  
Internet :  
[www.oecdtokyo.org](http://www.oecdtokyo.org)

**MEXIQUE**

Centre de l'OCDE  
du MEXIQUE  
Av. Presidente Mazaryk  
526, Colonia: Polanco,  
C.P., 11560, Mexico D.F.  
Tél. : (00.52.5) 281 3810  
Fax : (00.52.5) 280 0480  
E-mail :  
mexico.contact@oecd.org  
Internet :  
[www.rtn.net.mx/ocde/](http://www.rtn.net.mx/ocde/)

Les Synthèses de l'OCDE sont disponibles sur le site Internet de l'OCDE

[www.oecd.org/publications/Pol\\_brief/](http://www.oecd.org/publications/Pol_brief/)